

JONZIER-INFO

Printemps - Eté 2025





Sommaire

Urbanisme et commissions	4
Intercommunalité	7
Vie du village	14
Associations	23
Entreprises communales	32
Etat civil	34
Infos pratiques	35
Agenda	36

Permanence du Maire

Sur rendez-vous:

mardi matin et vendredi soir
 Lundi → 14h00 à 17h00
 Mercredi → 10h30 à 12h30
 Vendredi → 14h00 à 19h00

Contact

☎ 04.50.35.24.39
 ✉ mairiejonzier-epagny@orange.fr
 74520 JONZIER-EPAGNY
www.jonzier-epagny.fr



LE MOT DU MAIRE

Quelques mots en cette période estivale,

En année pré-électorale, traditionnellement les projets sont plutôt en berne. Je me suis engagé avec votre municipalité à ne pas impacter la future équipe par des décisions trop importantes. Le vote du budget montre que nous avons une marge de manœuvre délicate suite aux décisions d'acquérir du foncier en centre-bourg, qui devrait, si la future équipe le souhaite, soulager des futurs investissements à mon avis nécessaires pour notre commune.

Pour les dossiers en cours, c'est avec une grande attention que nous discutons avec la famille Guerraz pour le développement du Bourg. Dans les mois qui viennent, nous trouverons des solutions pour que toutes les parties soient satisfaites des décisions prises. L'approbation de la modification n°2 du PLU est une première étape qui va dans ce sens.

Début juin, lors du tournoi de Pentecôtes, les six communes membres du SIVU du Complexe Sportif et le Club ont inauguré la création du deuxième terrain de football. Ces travaux soutenus financièrement par le Conseil Départemental et l'Etat, étaient attendus depuis longtemps face au nombre croissant de licenciés.

Cette manifestation a été la première d'un été riche en rassemblements sur notre commune. Je citerais les manifestations de l'APE, que je remercie pour son engagement important dans la vie de notre village, des Jeunes, encadrés par des élus pour la fête de la musique en partenariat avec l'Auberge, de la traditionnelle Fête nationale avec une implication de toutes les associations communales et enfin du Sunset Festival qui se tiendra fin août. Toutes ces rencontres sont un maillon essentiel de notre vie locale. Un grand merci à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour que Jonzier-Epagny soit une commune vivante et conviviale.

L'année scolaire, vient de se terminer, je tiens également à remercier l'équipe enseignante. A la rentrée il y aura un départ qui est déjà remplacé, nous retrouverons une équipe scolaire – périscolaire remodelée, avec 5 classes malgré une légère baisse des effectifs.

Au niveau des travaux, nous venons de décider un partenariat avec la commune de Minzier pour la sécurisation du hameau des Baraques et la réfection du pont de l'Eau Noire, au Mont-Sion. Ces investissements seront budgétés sur 2026.

Nous avons vécu un mois de juin particulièrement chaud, épargné, par rapport à d'autres endroits de notre territoire, d'orages dévastateurs.

Prenez soin de vous, je pense notamment aux personnes âgées,
Bonnes vacances à tous,

Michel MERMIN

LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ONT LIEU LE DERNIER MARDI DE CHAQUE MOIS, A 20H00.

Urbanisme

CERTIFICATS D'URBANISME

Me CHATAGNIER : échange BLANDIN Matthias / CADOUX Charlotte – Epagny - parcelles A 438 et A 979 – avis favorable.

DECLARATIONS PREALABLES

BOUTEILLE Aurélie : installation d'une pergola adossée à la maison — 64 Impasse du vieux Réservoir - B 1937 – avis favorable.

SRODAWA Marie-Christine : pose de quatre volets roulants (couleur bois) – 74 Lot. Sur les Mules – B 1391 - avis favorable.

CAPITAIN Sophie – 29 chemin du Sojard – pose de clôtures – avis favorable.

ECONHOME – 67 Route de la Grotte – installation de 9 panneaux photovoltaïques et surimposition – avis favorable

FAULCON Laurent – 191 route de Vigny – reconstruction à l'identique d'une maison suite à l'incendie – avis favorable

GLOBE ENERGIE - 152 route de Vigny - Isolation extérieure – avis favorable

TROMBETTA Aurélien – Réfection de la toiture et pose de 4 fenêtres de toit – Refus car ces travaux créent de la surface de plancher par changement de destination. Un permis de construire est nécessaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE

RASSAT Thibaut : construction d'une maison individuelle – Route d'Epagny – A 944 – La commission émet une réserve quant au raccordement au réseau d'eaux pluviales – un système d'infiltration type « puits perdu » est demandé avant le rejet du trop plein dans le réseau existant.

Green City – AUBAY OAP Chef-lieu :

Pour faire suite au dépôt en mairie des permis d'aménager et de construire de la société Green City, la commune émet des réserves sur de nombreux points à savoir :

- Problèmes quant au nombre de places de stationnement, les élus souhaitent un parking sous-terrain supplémentaire.
- Le revêtement choisi devait être en matériaux perméable à l'exception des places handicapées et non en goudron ou béton désactivé.
- Création d'un aménagement à la sortie du projet sur la RD 992 compte-tenu de la forte circulation sur cette voie.
- Revêtement des trottoirs – traitement des eaux pluviales : les trottoirs et cheminements piétons ont tous un revêtement en goudron bitumeux donc imperméable. Les élus le refusent et exigent un traitement perméable.
- Espace collectif de détente : les élus trouvent dommage d'isoler cette aire dans le fond. Ils aimeraient que cet aménagement soit plus centralisé. Ce site pourrait accueillir également le lieu de compostage afin de favoriser son accès à distance quasi équivalente pour tous.
- Containeur OM – compostage : les élus demandent une rencontre avec le service déchets de la Com-

munauté de Communes du Genevois afin d'examiner ces points.

- **Eclairage – lampadaires** : le Conseil Municipal demande la mise en place de lampadaires identiques à ceux implantés le long de la RD dans la traversée du village.

Ces éléments seront transmis au service instructeur pour un réexamen approfondi du projet en tenant compte de toutes les personnes concernées : CCG, service de la Voirie Départementale et Commune. L'assemblée se demande s'il ne serait pas opportun de mettre un sursis à statuer sur ce permis d'aménager.

Pour les deux permis de construire, le Conseil Municipal refuse de les examiner tant que le permis d'aménager n'est pas délivré et demande un refus.

Commission Travaux et Environnement

Véhicule communal : Le nouveau Renault Trafic a été livré fin avril.

Fleurissement : il a été effectué par les agents communaux pour embellir le village cet été. Un massif de fleurs a été aménagé sur la route de Vigny suite à la demande de nombreux habitants.

Antenne TDF : Le raccordement de l'antenne a entraîné des dégâts sur le Chemin du Sojard. le chemin d'accès a été repris. La société a proposé un achat de la parcelle. Un rendez-vous s'est tenu le 19/6 en mairie pour examiner leur offre.

Cambriolages : Depuis plusieurs semaines une longue série de cambriolages a lieu sur la commune. Dernièrement, la porte arrière de la mairie a été forcée et le local professionnel à l'étage de la mairie a été dévalisé de tous ses produits. Dans le cadre des discussions annuelles avec les commerçants, ils sont tous demandeurs de caméras de vidéo-surveillance. De plus, les gendarmes ont fait remarquer que sur l'axe de la RD 992 il n'y a aucune surveillance contrairement à la RD 1206, Valleiry – Chevrier. A l'unanimité, il est décidé de consulter des sociétés prestataires afin de connaître les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Jumelage avec Mössingen : dans le cadre du 35ème anniversaire, des festivités seront organisées les 3, 4 et 5 octobre 2025. Une délégation allemande va se déplacer sur le territoire de la CCG. Aussi, le comité recherche des familles d'accueil. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie ou directement auprès du comité de jumelage.

Village prudent : les communes qui ont réalisé des travaux de sécurisation routière peuvent solliciter ce label. Cela n'apporte aucun financement ni aucune aide particulière. Il montre simplement que les équipements créés sont reconnus et visent à améliorer la sécurité routière. Tous les élus ne sont pas favorables à ces labels et leurs panneaux implantés dans les communes. Néanmoins, tous acceptent de solliciter la visite de contrôle, au prix de 70 €. L'adhésion ensuite, si elle est acceptée, s'élève à 200 €/an.

Les règles de bon voisinage

Extraits de l'Arrêté n°324 DDASS/2007 RELATIF AUX BRUITS DE VOISINAGE DU 26 JUILLET 2007 - PRÉFECTURE DE HAUTE SAVOIE

PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Article 4 : Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H à 20H.
- les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19H.
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

Article 5 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Communication

ON VOUS TIENT AU COURANT!

La commission communication de Jonzier a à cœur de vous tenir régulièrement informés des événements qui ont lieu sur la commune et le secteur du bassin Genevois. Pour se faire, elle vous distribue chaque mois la «Lettre du mois» qui vous informe des événements mis en place par les associations ou les commissions de notre commune et des réflexions menées par le conseil municipal.

Le bulletin municipal, le Jonzier-info, est lui rédigé deux fois par an et vous relate plus en détails les informations communales, celles de la Communauté de Communes et des communes environnantes. Depuis cette année, la commission a également mis en place l'application Panneau Pocket, téléchargeable sur votre smartphone, qui vous tient informés en temps réel de tous les événements.

Les blagounettes de Raph pour la plage

Quel est le comble pour une sirène en voiture ?

Faire des queues de poisson.

Que ne faut-il jamais faire devant un requin-scie ?

La planche.

Quel est le coquillage le plus léger ?

La palourde (pas lourde).

Deux poissons se disputent. Quand soudain, l'un d'eux voit une étoile de mer et s'écrie :

Attention, voilà le shérif.

Quel est le comble pour une pieuvre ?

Se faire un sang d'encre.

Que dit un donut à la plage ?

On va se baigner (beignet).

PARCS ET JARDINS SANS TABAC



Périmètre, signalisation, coût pour les communes : tout comprendre au nouveau décret étendant les espaces sans tabac

Le décret « relatif aux espaces sans tabac » a été publié samedi, et est entré en application dimanche 29 juin. Il est désormais interdit de fumer sur les plages, dans les parcs et jardins publics ou aux alentours des établissements scolaires et équipements sportifs. D'après nos informations, le périmètre envisagé sera de 10 mètres.

Ce devait être le 1er juin, mais c'est finalement le 29 juin que sont entrées en application les nouvelles interdictions de fumer annoncées depuis des mois.

Le 7 mai dernier, un projet de décret était présenté aux associations d'élus dans le cadre du Conseil national d'évaluation des normes (lire Maire info du 26 mai), avec l'objectif d'une entrée en vigueur le 1er juin. Peu réaliste, cette date a été reportée à fin juin.

Finalement, le décret a été publié au Journal officiel du samedi 28 juin.

Périmètre des nouvelles interdictions

L'essentiel du décret porte sur l'extension des espaces sans tabac. Il est toutefois à noter qu'il contient aussi un considérable durcissement des sanctions à l'encontre des buralistes qui vendraient du tabac ou des dispositifs de vapotage aux mineurs : l'amende passe de 135 à 1 500 euros, voire de 750 à 3 000 euros en récidive.

En dehors de cela, le décret modifie l'article R3512-2 du Code de la santé publique qui régit l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif ». Jusqu'à présent, cet article limitait l'interdiction stricte de fumer aux « lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou constituent des lieux de travail », aux transports collectifs, aux « espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs » et aux aires collectives de jeux.

Le décret étend cette interdiction à de nombreux autres lieux :

les « zones affectées à l'attente des voyageurs, pendant les heures de service », dans les transports collectifs – c'est-à-dire non seulement les abribus mais également les zones d'attente non couvertes ;
« un périmètre déterminé » autour des écoles, collèges et lycées, publics et privés, aux heures d'ouverture ;

« un périmètre déterminé » autour des établissements destinés à l'accueil, la formation ou l'hébergement de mineurs, aux heures d'ouverture ;

« un périmètre déterminé » autour des espaces non couverts des bibliothèques et des équipements sportifs, aux heures d'ouverture ;

sur les plages « bordant les eaux de baignade »

dans les parcs et jardins publics.

Rappelons que les « eaux de baignade » sont « toute partie des eaux de surface dans laquelle la commune s'attend à ce qu'un grand nombre de personnes se baignent et dans laquelle l'autorité compétente n'a pas interdit la baignade de façon permanente ». Autrement dit, l'interdiction s'étend aux plages de bord de mer, de rivières, de lacs, de plans d'eau, etc., fortement fréquentées.

Quant aux équipements sportifs concernés, il s'agit de ceux qui sont « mentionnés à l'article R312-2 du Code du sport », soit « tout bien immobilier appartenant à une personne publique ou privée, spécialement aménagé ou utilisé, de manière permanente ou temporaire, en vue d'une pratique sportive et ouvert aux pratiquants à titre gratuit ou onéreux ».



Concernant les parcs et jardins, notons que le gouvernement a hésité à limiter l'interdiction aux seuls lieux clôturés, mais a finalement choisi de l'étendre à tous les espaces.

Le décret précise enfin que « les périmètres et les plages horaires » où la cigarette est interdite aux abords des établissements scolaires, des établissements d'accueil de mineurs, des bibliothèques et des équipements sportifs peuvent faire l'objet d'une « extension » par arrêté du maire. Une « extension » seulement, évidemment : le maire ne peut diminuer ni le périmètre ni les plages horaires, seulement les augmenter.

SORTIE SIVALOR DES SCOLAIRES DE JONZIER

Sortie SIVALOR avec les classes CE2-CM1/CM1- CM2.

Mardi 25 mars , le Conseil Municipal partait en sortie avec les élèves des classes de CE2-CM1 , de « maîtresse Camille » et CM1-CM2 de « maîtresse Stéphanie » , pour faire la Visite interactive du Centre d'Immersion Éducatif et Ludique (CIEL) du SIVALOR de Valserhône.

Le C.I.E.L. a été pensé et conçu pour réunir petits et grands ! À travers un détonnant mélange de sons, de lumières et d'interactivité, la visite durant 2 heures, nos jeunes élèves ont pu découvrir le monde peu connu des déchets ménagers.

Dans plus de 600 m2 d'infrastructures, les jeunes visiteurs et les membres du conseil ont pu s'imprégner de la vie de l'usine, ses métiers, et expérimenter, grandeur nature, le circuit de transformation qui fabrique de l'énergie grâce à toutes vos ordures ménagères !

Ils ont pu clôturer la visite instructive, par une révision tout en s'amusant, des gestes de tri et de prévention des déchets !



PETITE ENFANCE

Les crèches

Les crèches ou micro-crèches accueillent les enfants dès l'âge de 2 mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école (l'année de leurs 3 ans), à temps plein ou à temps partiel, en accueil régulier ou occasionnel.

LES CRÈCHES PUBLIQUES

Les inscriptions s'effectuent auprès de la Communauté de communes du Genevois. Le dossier de pré-inscription et les règlements sont téléchargeables sur : www.cc-genevois.fr (rubrique Vie pratique et services | Petite enfance).

NEYDENS

- 1 Crèche **A Petits Pas** (45 places) - 80 chemin neuf (74160)

PRÉSILLY

- 2 Micro-crèche **Prési'Loups** (10 places) - 200 route de l'Épinette (74160)

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

- 3 Crèche **Pom de Reinette** (46 places) et crèche **Pom d'Api** (46 places)
MIEF, 3 rue du Jura (74160)

- 4 Micro-crèche **Petit à Petit** (9 places)

Résidence Chabloux - Chemin de Chabloux (74160)

SAVIGNY

- 5 Micro-crèche **Les oursons** (10 places) - 70 route du chef-lieu (74520)

VALLEIRY

- 6 Crèche **La Tribu des P'tits Malins** (46 places) - 51 rue de la Gare (74520)

VIRY

- 7 Crèche **Au Pays des P'tits Pious** (24 places) - 157 rue des Prés Bois (74580)

LES MICRO-CRÈCHES PRIVÉES (10 À 12 ENFANTS)

Les inscriptions se font directement auprès des établissements.

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Les Roudoudous

www.lesroudoudous.com

Infans

<https://infans.fr/micro-creche-saint-julien-en-genevois/>

ARCHAMPS, BEAUMONT, COLLONGES-SOUS-SALÈVE

Nos petits pouces

www.nospetitspouces.com

NEYDENS

Chilowé

www.crechechilowe.com

VULBENS

Les P'tits lutins www.babilou.com

VALLEIRY

Les Roudoudous

www.lesroudoudous.com

Mes premiers pas

<https://micro-creche-mes-premiers-pas.meeko.site>

VIRY

Carré d'éveil

www.carredeveil.com

Nos petits pouces

www.nospetitspouces.com

Les P'tits Popons de Viry

<https://les-ptitspopons-viry.meeko.site>

VERS

Mes premiers pas

<https://micro-creche-mes-premiers-pas.meeko.site>

Les assistants maternels

Les assistants maternels sont des professionnels de la petite enfance qui accueillent à leur domicile ou au sein d'une Maison d'assistants maternels (Mam) un ou plusieurs enfants. Ils sont agréés par le Président du Conseil départemental et bénéficient d'une formation initiale.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) : ANIMATION ET INFORMATION

Ce service gratuit a pour mission d'améliorer la qualité de l'accueil des jeunes enfants par les assistants maternels agréés indépendants.

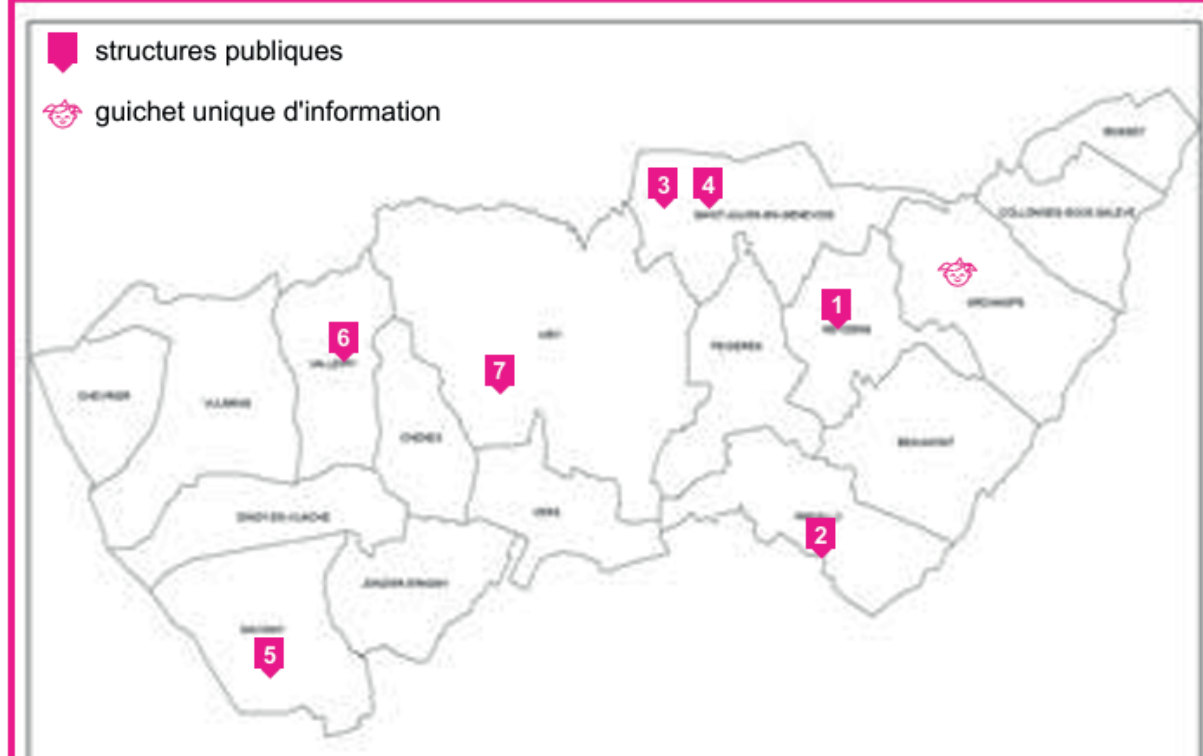
Lieu d'animations, de rencontres et d'échanges pour tous les assistants maternels et les enfants, c'est aussi un lieu d'information pour les parents et les assistants maternels ou pour toute personne intéressée par cette profession.

Vous trouverez au relais :

- une information concernant les modes de garde
- une aide pour faciliter la recherche d'un assistant maternel agréé
- des informations sur votre rôle d'employeur, vos droits et vos démarches administratives
- un soutien pour préparer un projet d'accueil de qualité avec l'assistant maternel



SITUATION DES CRÈCHES



COORDONNÉES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GNEVOIS - PETITE ENFANCE

téléphone : +33(0)4 50 95 91 40 du lundi au vendredi de 9h à 11h
(ou répondeur en dehors de ce créneau)

courriel : petite-enfance@cc-genevois.fr

courrier : Communauté de communes du Genevois
ArchParc - Bât. Athéna 2 - 38 rue Georges de Mestral
74 166 Saint-Julien-en-Genevois

accueil physique :
310 Avenue Marie Curie - Bâtiment Europa 2
1^{er} étage ArchParc - 74160 Archamps

internet : www.cc-genevois.fr
(rubrique Vie pratique et services | Petite enfance)

ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÊNEUX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES
• JONZIER-ÉPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS



**haute
savoie**
le Département



Tram Saint-Julien/Genève : pourquoi ça s'éternise côté Suisse

Les élus des deux côtés de la frontière ont fait le point sur le chantier du tram qui reliera Saint-Julien-en-Genevois à Genève. Neuf recours bloquent le projet côté Suisse, reculant sa mise en service à l'horizon 2027, voire 2029. En attendant, Saint-Julien va procéder à des aménagements paysagers et de voirie sur son territoire.

Les projets de tracés de l'extension de la ligne 15 du tram et de la route de contournement de Perly



Syr'Usses



syr'usses
SYNDICAT
DE BARRAGES
DES USSÉS



**ALERTE
SÉCHERESSE
ÉCONOMISONS L'EAU !**

Retrouvez l'intégralité des restrictions d'usage de l'eau potable
sur le site de la Préfecture de Haute-Savoie :
<https://www.haute-savoie.gouv.fr/> - rubrique sécheresse

SIVU du complexe sportif du Vuache



Le rôle du SIVU du Complexe Sportif du Vuache



Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du complexe sportif du Vuache est une structure dédiée à la réalisation des investissements nécessaires pour le fonctionnement, l'entretien et la construction des équipements sportifs. Il agit en faveur de l'éducation, du sport et de la vie associative, réunissant six communes : Chaumont, Contamine Sarzin, Jonzier-Epagny, Minzier, Savigny et Vers.

Un projet au bénéfice de la jeunesse et de l'écologie

Lors de l'événement, chaque personnalité présente a pris la parole pour souligner les impacts positifs d'un tel projet. Le nouveau terrain de football synthétique se distingue par sa composition

écologique, intégrant une sous-couche innovante faite de copeaux de bois, un geste significatif en faveur de l'environnement.

La cérémonie a culminé avec la coupure du ruban par Maël Dunand, entouré de toutes les personnalités présentes. Cette symbolique forte a marqué le début d'une nouvelle ère pour les activités sportives de nos communes.

Pour conclure cette journée mémorable, un apéritif a été généreusement offert par le SIVU et le FC Vuache, permettant à tous les participants de partager un moment convivial.

Un événement fédérateur

Cette inauguration a incarné une magnifique journée sportive, mettant en lumière la collaboration entre différentes parties prenantes et célébrant l'engagement en faveur des générations futures.

RETOUR SUR CE PREMIER SEMESTRE

Nettoyage de printemps

Le samedi 22 mars 2025 a eu lieu le nettoyage annuel de printemps de notre village. Une dizaine de jonzieroises et jonziers ainsi que des jeunes enfants ont participé à ramasser les déchets abandonnés sur les bords de nos routes et autour des bâtiments publics. Remarquons d'année en années, que le mégot de cigarette restent le déchet le plus ramassé ... la preuve en photo !



Les plus gros déchets nécessiteraient plus de bénévoles...Mais on note la présence et la motivation de cette dizaine de personnes qui étaient rassemblées ce samedi matin-là, bel esprit d'initiative citoyenne ! Tous les gestes comptent !

Chasse aux œufs de Pâques

Depuis une dizaine d'années maintenant, une chasse aux œufs de Pâques est organisée le dimanche qui suit le lundi de Pâques pour les enfants de Jonzier-Epagny âgés de 3 à 11 ans. Initialement organisée par la commission environnement, la commission sociale de ce mandat a pris le relais afin de réunir nos jeunes enfants pour un moment tout en gourmandise.

Cette année, la date concordait avec les vacances scolaires, de ce fait seule une petite vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents sont venus participer à ce moment gourmand. Après avoir débusqué tous les lapins en chocolat initialement cachés dans la nature par la commission, tous les enfants, ainsi que leurs parents, ont été conviés à partager des crêpes, des gâteaux et des boissons rafraîchissantes. Cette année encore, ce fut une très belle réussite, la commission sociale vous donne dorénavant rendez-vous l'année prochaine.

Repas des Aînés

Depuis de nombreuses années déjà, la commission sociale organise un repas pour les personnes de plus de 70 ans domiciliées sur la commune. Habituellement ce repas se déroule au mois d'avril. Pour des questions d'organisation, cette année, le repas s'est déroulé à la salle des fêtes le dimanche 6 juillet dernier. Une bonne vingtaine de personnes a répondu présente et 6 repas ont été amenés aux personnes ne pouvant se déplacer. Nous étions donc une quarantaine de personnes à déjeuner sur place un repas cuisiné par Fabien, fidèle boucher du marché, tandis que les mises en bouche et les entrées hautes en couleurs avaient été cuisinées par l'équipe de la commission sociale toujours très impliquée. Le dessert a bien sûr été commandé à la boulangerie.

Grâce à notre animateur et surtout accordéoniste Jacky, toutes les personnes ont passé un agréable moment.

En grand merci à Patrice, toujours présent à cette manifestation pour nous donner un coup de main, à Jacky qui a su faire danser la plupart des convives et à toute l'équipe de la commission sociale présente qui a permis ce moment d'échanges, de partages et de danses endiablées !

Bilans annuels des commerçants



• **Auberge** : Benoit, le gérant, a fait installer deux tonnelles sur la terrasse existante afin de mieux protéger les clients du soleil et des intempéries, permettant ainsi d'accueillir plus de personnes en extérieur.

Depuis quelques mois, la Française des Jeux a été mise en place à l'Auberge, vous permettant ainsi de faire vos paris sportifs, les lotos, les euro-million et tous les jeux à gratter, et tout ça buvant un verre ! Pour le mois de juillet, Charlie, jeune de la commune, est venu prêter main forte en cuisine dans le cadre d'un emploi jeune d'été.

Fermeture estivale du 04 au 24/08/2025.

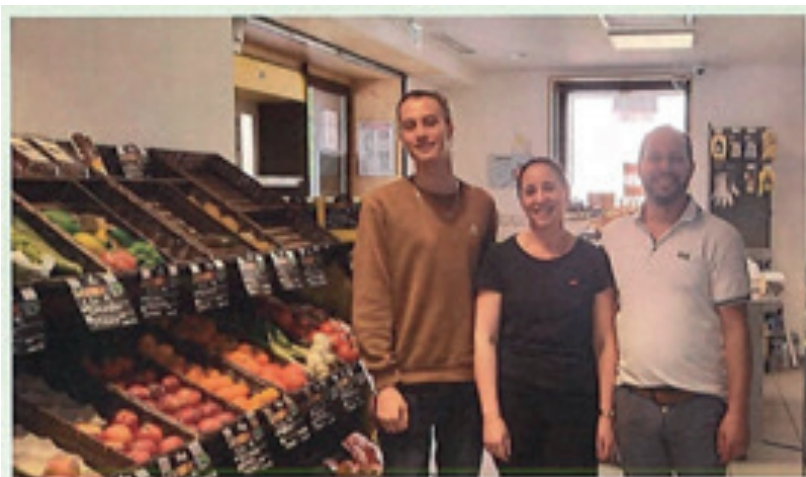
• **Boulangerie** : M. et Mme AUDOIN ont réduit les effectifs en termes de personnel et souhaitent rester ainsi. Ils réalisent un chiffre d'affaires très satisfaisant avec deux employés seulement contre sept avant 2021. M. AUDOIN, artisan boulanger, souhaite garder ses méthodes de travail traditionnelles même si celles-ci sont plus contraignantes.

Fermeture estivale du 27/07/2025 au 15/08/2025

EPICERIE VIVAL



Zoom sur notre nouveau commerce de proximité



Après quelques mois en activité sur notre commune, les nouveaux gérants du commerce multiservices nous confient :

« Nous avons repris la gérance de votre épicerie communale en fin d'année dernière et à ce jour, nous sommes ravis de notre choix. En effet l'activité croissante nous a permis d'investir dans une chambre froide afin de conserver les produits frais, et surtout d'embaucher à 80% un collaborateur, Mr Tyler Mottier originaire de Minzier. Cette embauche nous permet de nous libérer du temps pour tout le travail administratif, la gestion des commandes et la mise en rayon.

Nous avons également souhaité mettre à disposition de nos clients plus de services, comme la vente de gaz, les lockers en libre service qui vous permettent de venir retirer des colis colissimo et chrono-

post en dehors des horaires d'ouverture, et bien sûr le point poste, très précieux pour notre commune rurale.

Marlène et moi-même remercions l'équipe municipale, les associations qui nous soutiennent ainsi que tous les habitants de Jonzier et des alentours qui viennent régulièrement faire leurs achats, grâce à tous, notre épicerie sera pérenne !

Pour votre confort, nous vous informons que nous resteront ouvert tout l'été ! »

Marlène, Luis et Tyler.

UN PETIT MOT DU PERISCOLAIRE

L'année scolaire s'est finie dans la bonne humeur : la fête du périscolaire a eu lieu le mardi 1er juillet ! Etaient de sortie ce jour-là, un goûter festif avec des crêpes et des glaces à l'eau, sans oublier des jeux d'eau ! Nos enfants de la garderie aidés de nos agents, avaient même fabriqué une pêche à la ligne originale...



Tout le monde s'est bien amusé, et même les maîtresses ont pu avoir leurs crêpes ! « Maîtresse Camille » qui prendra un nouveau poste à la prochaine rentrée dans une commune voisine, a eu la surprise d'avoir un « départ arrosé » ! Quelques anciens élèves lui ont fait la surprise de lui dire au revoir avec des pistolets à eau !

SCOLAIRE

CLASSE VERTE à COMBLOUX du 16 au 20 juin

Les CP/CE1 et les CM1/CM2 sont allés passer une semaine au Manoir des Brons, un centre de vacances situé à 1185 m d'altitude, à Combloux.



LES CM1/CM2

Nous pouvions admirer le Mont Blanc depuis nos chambres. Nous avons passé une semaine ensoleillée et très agréable dans ce bel environnement.

Mélie : « Nous avons fait une activité « Sarbacane ». C'était incroyable parce que je n'en avais jamais fait avant. »

Selena : « Nous avons pu profiter de notre maîtresse avant la fin de l'année. »

Jules L : « Nous avons fait du VTT : c'était trop cool ! »

Helena : « Nous avons fait une visite de Combloux avec un guide-acteur. C'était super mais nous avons beaucoup marché ! »

Jean : « Nous avons participé à un atelier de survie. Nous avons construit une cabane avec ce que l'on trouvait dans la forêt. »

Lucas : « Nous avons pu admirer et comprendre le relief du paysage qui était en face du centre grâce à une animatrice. »

Margaux : « Nous avons fait plein d'activités amusantes et sportives comme le biathlon et la course d'orientation. »

Line : « La veille de partir, nous avons fait une énorme boum et nous nous sommes bien amusés avec DJ Greg. »

Jeanne : « Il y avait un grand espace vert pour faire toutes sortes d'activités : la pétanque, le cache-cache, le slackline C'était génial ! ».

Kelly : « Nous avons fait une séance d'art sur le dessin de paysages. Nous avons dessiné le Mont Blanc. »

Jade : « Nous avons appris à faire un barrage pour filtrer l'eau. »

Gabriel : « Nous avons étudié différentes roches en faisant des expériences. »

Aaron : « Nous avons appris plein de choses et nous avons bien rigolé ! »

Malorie : « Nous avons essayé de faire du feu en ramassant du bois dans la forêt et en frottant une pierre à feu .»

Cloé : « La dernière activité était sur la géologie. C'était très intéressant ! »

Martin : « J'ai beaucoup aimé l'ambiance dans le bus. »

Léo : « J'ai bien aimé l'activité VTT même si la balade était courte. »

LES CP/CE1

Timéo : « La boum , c'était trop bien. On pouvait manger, boire et danser ! »

Evan : « J'ai adoré boire du coca à la boum ! »

Jade G A : « J'ai adoré la boum car j'ai pu danser sur les chansons que j'aime. »

Lena : « J'ai adoré l'atelier fleurs. J'ai découvert de nouvelles fleurs ! ».

Asya : « J'ai adoré l'atelier VTT. On a appris plein de choses. »

Alice : « J'ai beaucoup aimé l'atelier sarbacane. C'était drôle ! »

Lise : « Nous avons fait un très bon voyage et nous nous sommes bien amusés ! »

Mia : « J'ai bien aimé l'atelier « Sarbacane » parce que le monsieur était gentil et drôle. J'ai adoré la visite théâtralisée de Combloux. Le voyage était super ! »

Jonas : « J'ai bien aimé l'atelier « Sarbacane » et la course d'orientation. On a couru et on devait chercher les balises cachées. »

CLASSE DES CM1-CM2

Lundi 2 juin, après-midi, M. Jérôme Constan, enseignant référent pour les Usages du Numérique de la circonscription de St-Julien, est venu dans notre classe pour co-animer avec notre maîtresse une séance en informatique sur le Codage et la Robotique .



Jules L : « Nous avons appris à coder un robot . »

Selena : « C'était l'occasion d'utiliser un ordinateur en classe. »

Mélie : « Nous savons maintenant comment est composé un robot. »

Helena : « Il y avait un robot connecté à une tablette et nous pouvions le contrôler. »

Line : « Nous avons utilisé une plateforme nommée Scratch pour apprendre à programmer. »

Margaux : « C'était trop bien cette activité où on joue tout en apprenant des choses ! »

Martin : « Nous avons appris à coder de différentes manières un robot. »

Gaspard : « Nous avons utilisé des accessoires sur les robots comme un porte-stylo avec lequel nous avons dessiné . C'était robotiquement bien !»

Lucas : « Nous avons utilisé différents robots tel quel le Bluebot, le Photon et le Matata studio. »

Gabriel : « Nous devons programmer un robot pour qu'il circule dans un labyrinthe. Au début, ce n'était pas facile. »

Maé : « Nous avons appris que tous les robots ne se programmaient pas de la même façon. C'était varié donc très intéressant ! »

Riley : « Nous avons réussi à animer des personnages sur un ordinateur à l'aide de Scratch. »

Léo : « Nous en avons conclu que même les humains étaient programmés d'une certaine façon ... »

Les PS-MS et GS-CP en séjour scolaire à Bellevaux :

Du 19 au 21 mai 2025, les 2 classes ont posé leurs valises au centre « Les moineaux » à Bellevaux.
Au programme :

- Balade contée avec Sylvie qui nous a fait découvrir des légendes de la forêt
- Initiation menuiserie avec Dylan qui a fait fabriquer des objets en bois à tous les élèves.
- Visite au musée de la faune et de la flore.
- pour clore le séjour, les enfants ont découvert le « sulky », une balade dans une charrette trainée par des chiens de traîneaux.

Ce séjour restera un moment fort de l'année, tout le monde a été ravi d'y participer.



ÉTAPE À JONZIER LE MARDI 22 JUILLET À PARTIR DE 17H DEVANT LA MAIRIE

Le Défi de Fanfan 2025

Un tour de France à vélo
Parrainé par Bernard Hinault

15 Juillet
Départ de Tinténiac (35)

9 Août
Arrivée à Dinan (22)

23 étapes

3400 km

30 000 m D+



Pour collecter un maximum de dons au profit de l'association
Souffles d'espoir contre le cancer



defidefanfan2025

Suivez-moi !



fanfan.a.velo



Le Défi de Fanfan : un tour de France à vélo pour vaincre le cancer. Le 15 juillet 2025, François Bouteille, un amateur de cyclisme de 39 ans, s'élancera depuis sa commune de Tinténiac (Bretagne) dans un défi d'une ampleur exceptionnelle : parcourir 3400 km avec plus de 30 000 mètres de dénivelé en seulement 25 jours.



Olympiades de Jonzier 2025 – 2ème Edition

Le 17 mai 2025, l'Association des Jeunes de Jonzier avec la collaboration de l'Association des Pongistes du Vuache et du FC Vuache ont organisé la 2ème édition des Olympiades sur le terrain multisports à proximité du complexe sportif du FC Vuache.

Les épreuves se sont déroulées entre 10h00 et 17h00.

La compétition s'est déroulée sous un magnifique soleil printanier dans un esprit convivial et sportif.

5 équipes ont participé à des épreuves sportives ou elles se sont affrontées tour à tour.

3 épreuves sportives ont rythmé cette journée !

La journée a débuté avec les matchs de Basket suivi des matchs de Tennis de Table et terminé avec les matchs de Football.



Chaque équipe était composée de 4 personnes dont 1 adulte et 3 jeunes âgées de 11 à 17 ans.

La compétition a réuni 3 équipes Jonziéroises, 1 équipe de Valleiry et 1 équipe de Vulbens.

Toutes les épreuves ont été particulièrement disputées et soutenues mais toujours avec un état d'esprit basé sur le respect de la pratique sportive et de l'individu.

A l'issue de la journée, 3 équipes ont été médaillées !

La médaille d'or a été décernée à l'Equipe de Vulbens, les médailles d'Argent et de Bronze aux équipes de Jonzier-Epagny !

Pour agrémenter cette belle journée, l'association des Jeunes de Jonzier-Epagny a préparé un repas à chaque participant ainsi qu'au public venu soutenir son équipe préférée.

Aux menu saucisses de Toulouse, frites et crêpes.

L'enthousiasme soulevé par la compétition augure déjà une prochaine édition prometteuse.

Toute l'équipe organisatrice remercie chaleureusement les bénévoles des associations partenaires pour leur soutien précieux, sans oublier chaque équipe qui a su, par son engagement et son fair-play, donner à ces Olympiades leur éclat particulier.

Nous vous donnons d'ores et déjà RDV pour l'édition des 3èmes Olympiades de Jonzier-Epagny en 2026 !

ASSOCIATION DE LA CHASSE

La pratique de la chasse remonte à la période de la préhistoire. En effet, depuis toujours, les Hommes chassent pour se nourrir. Au fil des siècles, elle a évolué dans son rôle et les techniques de chasse se sont perfectionnées.

Aujourd'hui, le chasseur, citoyen bénévole engagé pour la vie rurale, doit essayer de relever plusieurs défis, tout en œuvrant en partenariat avec d'une part, le conseil municipal, qui est aussi un gestionnaire du territoire et du patrimoine naturel, et d'autre part avec les promeneurs-randonneurs sportifs, qui empruntent la même nature.



QUELS SONT LES DEFIS A RELEVER ?

- La maîtrise des populations de grand gibier,
- La lutte contre l'érosion de la biodiversité et la dégradation des habitats,
- Le partage de la nature et maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage.

Autrement dit, le chasseur se doit d'aider à la protection et à la régulation des espèces, à la cohabitation de l'usage des territoires et avoir un rôle dans la gestion des espaces naturels et la régulation de la faune.

En Haute-Savoie notamment, l'impact de la surpopulation de certaines espèces, tel que les sangliers sur l'écosystème peuvent avoir des conséquences importantes sur l'environnement et l'agriculture :

- Dégradation des milieux naturels : En fouillant le sol à la recherche de nourriture, les sangliers perturbent la régénération des forêts et la biodiversité. Le retournement des sols fragilise les jeunes pousses et favorise l'érosion.
- Pression sur la faune sauvage : En consommant des insectes, des œufs ou même des petits animaux, les sangliers peuvent entrer en compétition avec d'autres espèces, menaçant leur survie.
- Dégâts agricoles : Les cultures de maïs, blé et vignes sont particulièrement touchées par les incursions de sangliers, causant d'importantes pertes pour les agriculteurs.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR UNE GESTION RAISONNEE DES POPULATIONS ? Pour éviter ces déséquilibres, plusieurs mesures sont mises en place :

- La chasse régulatrice : Principal outil de gestion, elle permet de limiter l'expansion des populations tout en assurant une exploitation durable de l'espèce.
- Le suivi et l'aménagement du territoire : L'étude des populations permet d'adapter les prélèvements. L'installation de clôtures ou la limitation des zones de nourrissage contribuent également à maîtriser la reproduction des sangliers.
- La prévention et l'indemnisation des dégâts : Des dispositifs d'indemnisation existent pour aider les agriculteurs, et des moyens de dissuasion (répulsifs, clôtures électriques) sont encouragés.

Pour préserver cet équilibre, pour se tenir informer, une application smartphone pour tous a été créée : www.chasseco.fr,

ASSOCIATION CULTURELLE DE JONZIER



Ce samedi 12 juillet, le village a vibré au rythme de la fête nationale et de sa traditionnelle fête qui perdure depuis de très nombreuses années. Elle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive. Cette année le soleil était au rendez-vous ce qui a attiré de nombreuses personnes.

Dès le vendredi soir, de nombreux bénévoles étaient sur le pont pour accueillir les participants, l'espace du stade avait été transformé en véritable lieu de convivialité, décoré avec soin et prêt à recevoir les convives dans les meilleures conditions.

La tombola a été une vraie réussite grâce au soutien de partenaires locaux, sans parler des jeux et de la musique du DJ qui nous a transporté sur la piste de danse. Comme chaque année, la mairie a offert un feu d'artifice, grâce à ses sponsors que nous remercions également, qui a sublimé cette nuit en émerveillant les petits comme les grands.

Grâce à l'ensemble des associations (les Jeunes, les Charrettes, la Chasse, le Sunset, l'APE Savigny, l'APE Jonzier et le FC Vuache) cette fête de village a été un franc succès. Nous remercions toutes les associations qui nous donnent un coup de main ainsi que les nombreux bénévoles sans qui l'organisation de notre fête de village ne serait pas possible.





D'ailleurs nous invitons toutes les personnes, qui ont aidé pour la préparation de la fête, le vendredi 18 juillet à 19h au stade pour un repas convivial de remerciements.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



Bonjour à toutes et à tous,

Je tenais à vous adresser quelques mots : cette année marquait le lancement de l'Association des Parents d'Élèves de Jonzier-Epagny, et quelle année ! Grâce à votre soutien, nous avons pu organiser pas moins de 8 événements :

- **le cross,**
- **la traditionnelle vente de brioches,**
- **le marché de Noël,**
- **la vente à emporter Suko,**
- **le Carnaval,**
- **notre premier tournoi de pétanque (un vrai succès !),**
- **une soirée record à la Gorillette,**
- **et bien sûr, notre fête de fin d'année scolaire !**

Merci à vous tous d'avoir répondu présents, d'être venus, d'avoir aidé, soutenu, applaudi. Merci également à celles et ceux qui se sont engagés à nos côtés pour que tout cela soit possible.

Un grand merci à nos enseignantes, à leurs ATSEM et à l'équipe du périscolaire pour leur participation, leur implication et tous les beaux projets qu'elles construisent pour nos enfants.

Et évidemment... merci à nos enfants, les vrais héros de tout cela. Sans eux, pas d'école, pas de fête, pas de beaux moments de partage... Tout ce que nous faisons, c'est avant tout pour eux !

Un immense merci également à la mairie de notre commune, aux secrétaires, au service technique, et à Monsieur le Maire pour sa confiance, sa bonne humeur et son soutien constant (et j'avoue : j'aime bien quand il m'appelle « Monsieur le Président »).

Un grand merci à nos partenaires, toujours présents et prêts à nous aider :

- L'Association culturelle de Jonzier pour le prêt du matériel,
- le Fournil Jonziérois toujours là, même à la dernière minute !
- Le restaurant La Goutte d'Or, merci Benoît et Céline d'accueillir l'équipe après les réunions, et de nous dépanner en bière lorsque les joueurs de pétanque boivent plus que prévu,
- L'épicerie Vival,
- Le GAEC du Coucher de Soleil pour ses fameuses saucisses, le camion frigo, le brasero, merci Rémy !
- Le restaurant Suko et Seb qui n'a pas hésité une seconde à répondre présent et à nous concocter de bons petits plats,
- Les Caves de Mons,
- La fromagerie de Frangy,
- La Gorillette de Vulbens, merci à Romain et ses partenaires de nous offrir une place de choix dans leur guinguette !

L'équipe de l'APE, c'est plus de 20h de réunions (40h si on compte les after à La Goutte), 100h de préparation, de barbecues, de raclette, de buvette, de montage/démontage, de rangement et de nettoyage... Un travail d'équipe formidable que je n'aurais jamais pu faire seul.

Alors un immense MERCI pour l'équipe APE de cette année 2024-2025 :

Alexine, Christophe, Claire, Élise, Lionel, Marie, Marine, Nicolas, Pauline, Rémy, Sandrine, Stéphanie, Thibault, Thomas,



MERCI INFINIMENT À VOUS TOUS !

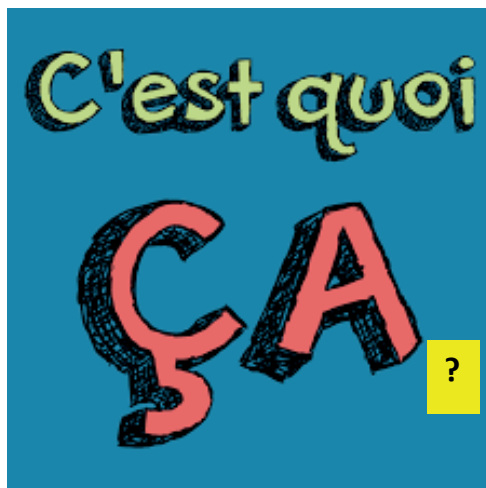
On vous donne rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année pleine d'idées !

A très vite,

Julien Sauval Président de l'APE de Jonzier Epagny

ASSOCIATION DES JEUNES DE JONZIER-EPAGNY

L'ASSOCIATION DES JEUNES DE JONZIER,



C'est avant tout 4 adultes dynamiques , Céline, Anne, Virginie et Rafaël, qui réunissent des jeunes ados de 11 à 15 ans, autour d'évènements qui font vivre notre village de Jonzier-Epagny . Grace aux bénéfices gagnés lors de vente de saucisses-frites, de vente de crêpes et de bonbons, nous amenons nos jeunes en sortie. A eux 4, ils essayent de faire naître le gout pour l'associatif et créer des liens entre tous ces jeunes !

Mais scanne plutôt cette vidéo, c'est bien mieux que des mots 🤗 !



Ça t'a plu ? Et tu as entre 11 et 15 ans ?

**Rejoins
nous !**

Envoie-nous un petit message au 0620635608 .

A bientôt !

ASSOCIATION LES CHARRETTES

L'association, épaulée comme d'habitude par une dizaine de bénévoles a, le samedi 1er mars 2025, réussi le pari :

- de confectionner 250 repas & desserts à emporter ;
- de vendre
 - * 250 tickets de tombola
 - * des sachets de tuiles gracieusement offerts par la boulangerie « Le Fournil »
 - * les « brioches maison » de Catherine
 - * les traditionnelles figurines tricotées par Chantal
 - * etc.....

Que toutes ces personnes, tout comme le cuisinier, soient ici remerciés pour leur énergie et leur disponibilité.

C'est en fin de matinée que chacun est venu retirer son (ses) repas et a profité d'un moment convivial autour de la petite buvette.

Tous les ingrédients étaient donc réunis pour que cette matinée dégage au final, un bénéfice de 2.847 euros.

Cette somme a été partagée entre quatre enfants/ados atteints d'un handicap ou d'une maladie.

Et c'est sur cette « note positive » que Sylvie Duparc, actuelle Présidente, a décidé de céder sa place à qui voudra bien la prendre !

Si vous avez envie de vous engager, le Comité des Charrettes vous accueillera avec le plus grand plaisir !

Pour plus de renseignements sur l'activité de l'association, appelez le 06.38.84.36.58.

A toutes et tous..... bel été 2025 !



Merci à Luc pour ces bons repas

ADMR



*1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne*

Qu'est-ce que l'APA ?

Il s'agit d'une aide au financement d'aides à domicile, versée par le Conseil Départemental, pour les personnes âgées de plus de 60ans en perte d'autonomie, en vue du maintien à domicile. Un plan d'aide est constitué en fonction de la dépendance ainsi que des ressources de la personne.

Comment est évaluée la dépendance

La perte d'autonomie est évaluée à partir de la grille AGGIR, qui va du GIR1 au GIR6 (degré d'indépendance). Le GIR1 correspond aux personnes les plus dépendantes physiquement et psychiquement et le GIR6 aux personnes autonomes.

Cette grille évalue ce que la personne fait seule, ce que la personne ne fait pas spontanément, correctement, totalement et/ou habituellement et ce que la personne ne fait pas.

L'APA peut être versée aux personnes de GIR1 à 4. Les personnes GIR5 et 6 peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'un financement de la part de leur caisse de retraite pour la venue d'une aide-ménagère (information ci-dessous)

Quel type d'aide

L'APA peut financer des heures d'auxiliaire de vie ou d'aide-ménagère, une téléalarme (concernant cette dernière, les habitants de la commune de Jonzier-Epagny doivent se renseigner en mairie pour un reste à charge éventuellement pris en compte), des aides techniques (rehausseur WC, barres d'appui, siège de bain etc....) de l'accueil de jour, de l'hébergement temporaire et des charges spécifiques (protections par exemple).

Quelles conditions

Il faut avoir au moins 60ans et être en perte d'autonomie. L'APA est soumise à des conditions de ressources. Si la personne a de très faibles revenus, l'APA peut aller jusqu'à une totale prise en charges. Si la personne a des revenus importants, elle pourra quand même bénéficier d'une participation de 10%.

Constitution du dossier

- Partie administrative (disponible sur internet, auprès du CCAS de la commune, en mairie, auprès aussi du Conseil Départemental ainsi que de l'hôpital)
- Justificatifs à fournir : pièce d'identité, dernier avis d'imposition, dernier avis de taxe foncière, RIB et si besoin copie de décision d'une mesure de protection.
- Certificat médical et grille AGGIR

Le dossier est à adresser :

Département de la Haute-Savoie
Direction de l'autonomie – APA à domicile
Hôtel du Département
1, avenue d'Albigny / CS32444
74041 ANNECY Cédex

Et après :

A réception du dossier complet, un courrier sera adressé au demandeur (il faut compter un délai de carence de 2 mois). A l'issue de ce délai, un travailleur médico-social du Conseil Départemental viendra évaluer la situation au domicile et conviendra d'un plan d'aide. Celui-ci sera valable 5ans, révisable à tout moment si l'état de santé de la personne vient à se dégrader.

Il est bien entendu que le secrétariat de l'ADMR Viry-Vuache et moi-même, nous tenons à votre entière disposition si vous désirez de plus amples informations à ce sujet.

Je vous souhaite à tous un très bel été et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

A tous très cordialement.

Anne-Marie BUSSAT

Présidente ADMR Viry-Vuache

ASSOCIATION LE SUNSET FESTIVAL

– SUNSET FESTIVAL 03 –



Un goût d'août ? Dans le doute, j'en rajoute.

Tel pourrait être le slogan de la troisième édition du Sunset Festival, qui se déroulera une nouvelle fois sur les hauteurs de Vigny, quelque part entre verger et forêt, entre soleil de nuit et terre de ciel.

Le festival, porté par l'association jonziéroise Sunset Fest, demeure fidèle à ce qu'il est depuis 2023 : simple, participatif, convivial et respectueux de la nature, sous le très haut patronage des musiques actuelles et locales !

Et zou, on vous en remet une petite goutte.

L'édition 2025 aura lieu le samedi 23 août, à partir de 17 heures. Se succéderont notamment sur scène Jo2Plainp (world hip-hop), Peter Parker's Bones (dirty blues rock), In Fallow (post rock) ou bien encore Eyes Shaker (psychedelic rock & roll). La soirée se terminera par le traditionnel DJ set 100 % vinyles de thr33some. D'autres surprises sont prévues mais, que nenni, vous n'en saurez pas davantage.

Autre principe inchangé : nos chères festivalières et chers festivaliers pourront utiliser les barbecues présents sur le site, afin d'y cuire leurs alléchantes victuailles. En ce qui concerne les boissons, nous vous remercions par avance de privilégier la consommation de boissons (softs ou alcools) vendues dans l'enceinte du festival : en effet, il s'agit là d'une ressource financière essentielle pour contribuer au nécessaire équilibre budgétaire de cet humble événement. Et n'oubliez pas d'apporter vos écocup !

Ça joue pour vous ?

Depuis quelques semaines déjà, l'été a largement pris ses aises et ses quartiers, terrassant d'une chaleur vive l'aimable douceur printanière. Nul doute que la saison estivale sera longue et que, fin août, le soleil sera encore là, généreux mélomane. Alors, zou, vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places en ligne, sur notre site <https://sunsetfest.fr/> Le tarif d'entrée reste fixé à 15 euros, l'accès demeurant gratuit et sans réservation pour les jeunes jusqu'à leurs 16 ans révolus. ☺

Cette troisième édition est déjà bien engagée, grâce aux soirées de lancement qui se sont respectivement tenues en avril et mai derniers à L'Auberge de la Goutte d'Or (Jonzier centre) et à La Gorillette (Vulbens). Nous nous faisons une joie de vous accueillir le 23 août. D'ici là, nous vous souhaitons, cher public, un très bel été.

Bien musicalement,
les bénévoles et les organisateurs.





EYES SHAKER

PSYCHEDELIC ROCK & ROLL

JO2PLAINP

WORLD HIP HOP

PETER PARKER'S BONES

DIRTY BLUES ROCK

IN FALLOW

POST ROCK

THR33SOME

VINYL LOVERS PROJECT

GUESTS

EXPLICIT LYRICS

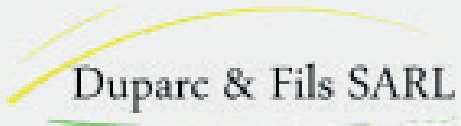
23 AOÛT 25

JONZIER-EPAGNY

OUVERTURE DES PORTES 17H30

FESTIVAL FÉROCEMENT FESTIF ET MUSICAL AU MILIEU DES ARBRES
BAR, BARBECUES, TABLES, BANCS, CAMPING ET PARKING À VOTRE DISPOSITION
UNIQUEMENT EN PREVENTE, PLACES LIMITÉES

WWW.SUNSETFEST.FR

**Duparc & Fils SARL**

**Travaux agricoles et paysagers
Abattage et élagage**

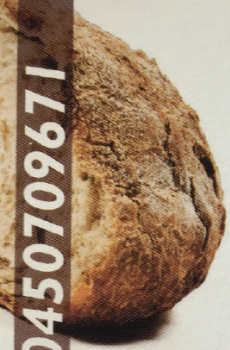
eta.duparc74@gmail.com 585 Route de Vigny
06 34 57 08 37 74520 JONZIER-EPAGNY

Les Jardins du Salève



**ENTRETIEN
CREATION - ESPACES VERTS
CLOTURE**

1900 route du Long Perrier 74520 JONZIER-EPAGNY
Bureau : 04.50.85.71.02
Port : 06.71.64.84.42
Mail : jardins-du-saleve@wanadoo.fr



**Le Fournil
Jonziérois** 

AUDOIN Arnaud et Angélique
Artisan boulanger pâtissier
285, route de Noverly
74520 Jonzier-Epagny
Tel: 04.50.70.96.71

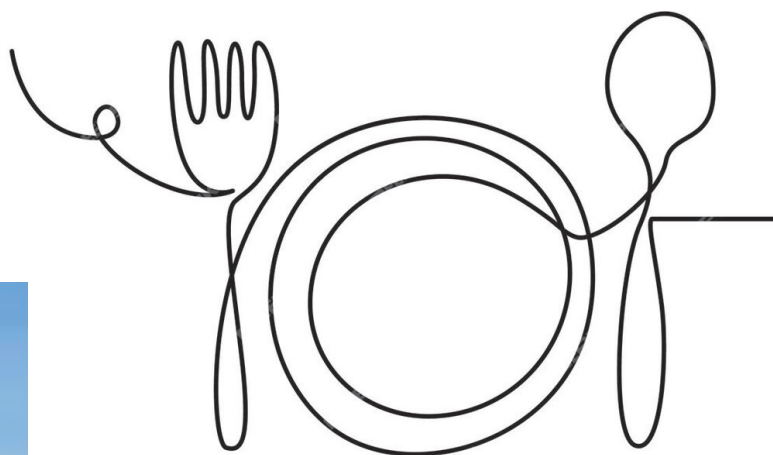
0450709671

fourniljonzierois@gmail.com



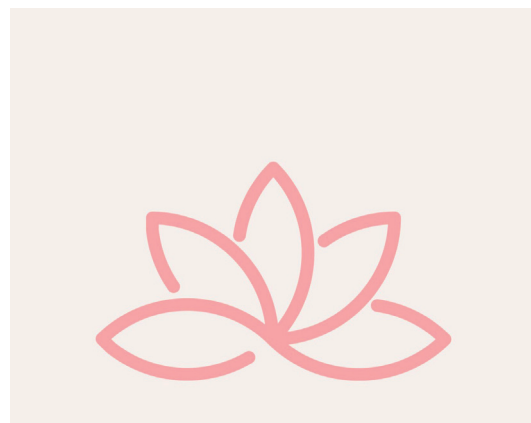
366 Route de Noverly







06.67.69.81.26 - 289 Route de Noverly, 74520 Jonzier Épagny
www.institut-monessentiel.fr



Naissances

Clervie et Adriàn SEGURA

5 janvier

Liam DUPERTHUY

13 janvier

Talia DRAGON

24 février

Eliott EUDIER SOLA

8 mars

Reda TOUNOUNTI

14 mai



Mariages

Vanessa MAIRESSE et Nicolas JOUBERT

14 juin



Décès

Maria Da Conceição AUGUSTO

28 février



Vous vous installez à Jonzier-Epagny?

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

La municipalité organise en début d'année, lors de la cérémonie des vœux du Maire, une réception en l'honneur des nouveaux arrivants du village.



A.D.M.R. Viry - Vuache
8, chemin de la Fruitière 74520 Vulbens
Tel. : 04.50.04.85.46
Courriel : accueil.viryvuache@fed74.admr.org



Pôle Médico-Social de Saint-Julien-en-genevois
3 Rue du Jura
74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS
Horaires: lundi au vendredi : 10h - 19h et samedi : 9h -18h
Tel: 04 50 33 23 49



Local de Saint-Julien-en-Genevois
Mardi : 8h30 - 11h / Mercredi : 13h30 - 16h30 / Jeudi : 16h30 - 19h
Antenne du Vuache
Jeudi : 18h00 - 19h30
Tel: 07 70 06 77 52
Courriel: Laurie : genevois@accorderie.fr
Anaël : contact.genevois@accorderie.fr



www.gouvernement.fr

Urgences : les numéros nationaux

18 Pompiers	32 37 Pharmacies de garde
119 Allo Enfance maltraitée	112 Appel d'urgence européen
114 Services aux malentendants	15 SAMU
17 Police / Gendarmerie	116 000 Enfants disparus
0800 840 800 Sida Info Service	115 Accueil sans Abri

HORAIRES D'OUVERTURE



**DECHETTERIES
INTERCOMMUNALES**



Du 1er juillet au 31 août, les déchetteries situées à Neydens et Vulbens seront ouvertes du lundi au samedi, de 7h à 13h50. Ces horaires estivaux, ajustés en raison des fortes chaleurs, garantissent un accueil optimal tout au long de l'été.

Pour protéger à la fois les usagers et les agents des déchetteries, ces horaires adaptés permettent de travailler dans de meilleures conditions tout en continuant à offrir un service de proximité efficace.

Merci de votre compréhension.

Pour toute question, merci de contacter le service déchets au 04 50 95 92 60 ou à sdechets@cc-genevois.fr



AGENDA

22 JUILLET

Le défi de Fanfan

à 17h devant la mairie

Fanfan réalise le tour de France à vélo
pour l'association souffles d'espoir contre le cancer, et fait étape à Jonzier.

ENEZ L'ENCOURAGER!

27 JUILLET

Messe de la Grotte

10h à Vigny

(messe délocalisée à l'église en cas de mauvais temps)



23 AOUT

SUNSET Festival

dès 17h sur le Mont

SEPTEMBRE

Auto'mne Rétro

Pour raison organisationnelle,
pas d'édition cette année



6 SEPTEMBRE

Pétanque du FC Vuache

Coupe Lionel Fol

20 SEPTEMBRE

World Clean Up Day

rdv à la mairie



5 OCTOBRE

Octobre Rose



15 NOVEMBRE

Loto du FC Vuache

